



COMMUNE DE WIZERNES

Département du Pas-de-Calais

DÉCISION D'ADMINISTRATION DU MAIRE

DAM 2026-011

CONTRAT D'ENGAGEMENT AVEC LA SOCIÉTÉ SPGIS POUR LA SÉCURISATION DU 13 JUILLET 2026

Nous, Dominique LANOY, Maire de la Commune de Wizernes

VU,

- Le Code Général des Collectivités Territoriales,
- La délibération du Conseil Municipal en date du 29 mars 2026, déposée en Sous-Préfecture de Saint Omer le 1^{er} avril 2026, donnant délégation au Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDÉRANT,

- Le besoin de sécuriser la soirée du 13 juillet 2026 (spectacle et feu d'artifice) à la salle du Chocquet de Wizernes,
- La proposition de la société SPGIS.

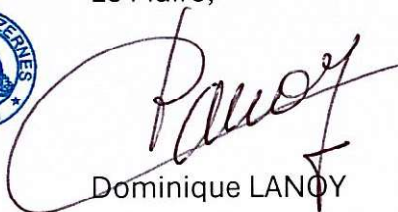
DECIDE :

- de passer un contrat d'engagement avec la société SPGIS pour la sécurisation du 13 juillet 2026, moyennant un cachet de 496,08 € TTC.

Fait à Wizernes,
Le 18 juin 2026

Pour extrait conforme,
Le Maire,




Dominique LANOY